



Conseil municipal du 20 février 2025

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
06-2025	Vente de la parcelle C1327.	Adopté à la majorité.
07-2025	Acquisition de la parcelle C1325.	Adopté à la majorité.
08-2025	Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).	Adopté à l'unanimité.

Le Maire

Daniel PATU



Certifié affiché en Mairie le : 21 février 2025

Mairie de Favières